

Parler fort, parler faux

Face à la crise

Un brouhaha de paroles entremêlées tente d'expliquer les causes, les effets et les solutions de la crise. S'en distinguent ceux qui font parler la poudre pour imposer une solution à leur profit : Etats-Unis au Moyen-Orient, en Suisse et en Afghanistan ; Russie en Tchétchénie, en Ukraine et en Géorgie ; Chine en Afrique et en Amérique latine. Devant le résultat douteux de ces discours musclés, se font entendre aujourd'hui ceux qui parlent fort au nom d'un parler vrai, mais qui, écouté avec attention, sonne un peu faux.

Les économistes aiment les propositions simples et fortes : la dette, qui a plongé dans la panade les ménages américains, espagnols et anglais, a provoqué une épidémie mondiale de créances douteuses qui a engendré resserrement du crédit, diminution de la consommation, de l'investissement, de la production, et a causé le chômage que l'on sait (50 millions de chômeurs supplémentaires en 2009).

A parole forte, réponse fracassante : accroissement massif de la dette, publique cette fois, pour maintenir à flot les banques en faillites, soutenir le secteur automobile sinistré et tenir hors de l'eau la tête de l'immobilier, gros utilisateur de main-d'œuvre. Furent déversés ainsi sur l'économie en déroute environ cinq mille milliards de dollars (mesurés au printemps 2009), sans compter un autre millier de milliards de dollars, annoncé par le G20 du 2 avril 2009, de soutien public au Fonds monétaire international et aux banques régionales de développement. A lui seul, le plan français représente, par habitant, neuf mille francs suisses de dette supplémentaire.

●●● **Etienne Perrot s.j.**, Genève

Economiste, professeur au Centre Sèvres et à l'Institut catholique (Paris)

Comment rembourser ? Trois solutions péremptoires : le moratoire partiel ou total sur les dettes, l'inflation et une redistribution de la valeur ajoutée. Ces trois solutions ont en commun de spolier les créanciers. Mais après tout, disent haut et fort les défenseurs de l'intérêt général, non sans une pointe de cynisme bien compris : « S'ils ont pu prêter, c'est qu'ils avaient de quoi ! »

Jubilons encore une fois

Le moratoire, c'est la suspension *sine die* du remboursement de la dette. Voici moins de dix ans la Russie, il y a moins longtemps encore l'Argentine ont eu recours à ce procédé. Refait surface le spectre de la faillite des débiteurs souverains : la Hongrie, la Grèce se tournent vers l'Union européenne dont ils sont membres. Au tournant du millénaire, l'idée fut reprise avec succès par les autorités religieuses.

Plaçons deux bébés à la clé de cette harmonie jubilatoire. D'une part, la bonne conscience des créanciers, qui donne quitus plus ou moins volontairement aux débiteurs, n'est pas la garantie d'une bonne décision. D'autre part, la conso-

lation des débiteurs peut se révéler fallacieuse. Car si l'annulation de la dette révèle peut-être la fragilité politique ou la générosité du créancier, elle anéantit pour un temps plus ou moins long la capacité d'emprunt du débiteur.

Pour éviter ces déboires, il faut rester plus discret et viser plutôt la crédibilité des pays surendettés. L'annulation de la dette doit se couler dans un ensemble d'aménagements sans bruits qui ouvrent la carrière d'un nouveau crédit accordé au débiteur, sur la foi de raisons justifiées. C'est ainsi que la communauté internationale procéda après la guerre, avec la République fédérale d'Allemagne, puis, un peu plus tard, avec l'Égypte, puis l'Indonésie. A chaque fois, on a discrètement « refait les calculs » sur d'autres bases, pour s'apercevoir - oh, bonheur ! - que le pays était capable de payer ses dettes... puisqu'il les avait déjà remboursées en grande partie !

Asphyxions le rentier

Plus facile à manier que l'effacement autoritaire de la dette, l'asphyxie du rentier se présente comme la solution idéale : il suffit de laisser monter les prix pour permettre au débiteur de rembourser en monnaie dévalorisée. Formellement, le contrat est rempli. C'est ainsi que de nombreux ménages français ont payé la propriété de leur maison en empruntant dans les années '60 et '70 à des taux inférieurs à celui de la hausse des prix et des salaires.

Comble de bonheur, la hausse des prix décourage la thésaurisation, incite à dépenser, à investir, ce qui fait marcher le

commerce et stimule l'emploi. L'inflation n'est pas contradictoire avec la croissance, ajoutent ceux qui parlent le plus fort en sa faveur : en témoignent les années d'après-guerre en Europe.

Ici encore, il convient de mettre un peu d'eau froide sur ces propos euphoriques : l'inflation n'est pas la cause mais la conséquence des conditions économiques des années d'après-guerre. Par ailleurs, l'inflation est fort difficile à maîtriser car elle dépend non seulement de la quantité de monnaie en circulation, mais également des désirs d'encaisse de la part des ménages et des capacités de production inutilisées.

Une inflation trop clairement acceptée aurait de plus un effet très négatif sur l'économie : les créanciers réclameraient des taux d'intérêt plus élevés pour couvrir la hausse des prix attendus. Ces hausses de taux décourageraient la consommation à crédit et les investissements. Sans parler des distorsions de calcul engendrées par un système de prix biaisé par une perpétuelle ascension. Les effets sociaux n'en seraient pas moins grands. Il n'est pas certain que la lutte contre l'inflation menée depuis le milieu des années '80 explique à elle seule les écarts de revenus extravagants, notamment dans le monde financier.¹ La mondialisation et les lacunes de la législation, notamment américaine, ajoutées à une naïveté savamment répandue dans l'opinion publique concernant le pseudo marché des hautes compétences, éclairent autrement mieux ces rémunérations injustifiées.

En outre, l'inflation continuerait à favoriser les détenteurs d'actifs immobiliers et mobiliers dont la valeur augmente avec la hausse des prix. Certains salariés pourraient sans doute se défendre contre l'inflation ; d'autres, notamment ceux travaillant dans les secteurs exposés à la concurrence internationale,

1 • Cf. **Etienne Perrot**, « Des revenus pharaoniques, inefficaces et immoraux », in *choisir* n° 517, janvier 2003, pp. 25-28, consultable sur www.choisir.ch. (n.d.l.r.)

seraient perdants. Bref, l'inflation va sans aucun doute éponger une partie des dettes colossales engendrées par la crise, mais il serait prudent de ne pas s'en réjouir trop ouvertement.

Changeons le système

La crise sera-t-elle suffisamment longue pour imposer l'idée que le système doit changer ? Certains proclament fortement cette espérance. L'idée est simple : il faut redonner au travail la place première que la doctrine sociale de l'Église lui assigne. Dans le langage économique, il faut redistribuer la valeur ajoutée au profit des salariés, ce qui favorisera la consommation, l'investissement et l'emploi. Pour atteindre cet objectif, il faut accorder aux salariés un plus grand pouvoir dans les entreprises et les administrations : idée partagée également par nos Saints-Pères successifs depuis Pie XI en 1931.

Même béni par les souverains pontifes, cet objectif mérite une sourdine à deux faces. Le partage de la valeur ajoutée ne dépend pas que de la réglementation des salaires, mais aussi du nombre de salariés dans la population active : une législation favorable aux salaires fait augmenter pendant un temps la part salariale dans la valeur ajoutée, mais rend plus rentables les investissements en capital. La hausse de productivité qui en découle conduit à diminuer l'emploi salarié. Ce qui explique que le partage de la valeur ajoutée a été paradoxalement défavorable aux salariés français durant les gouvernements socialistes. De plus, le partage du pouvoir en entreprise est à double tranchant, ce qui explique que certains syndicats (FO en France) y sont farouchement opposés. Car qui dit pouvoir dit risque...

La tentation est de reprendre le refrain entonné avant guerre par un président de la République française : « La Bourse, je la ferme, les banquiers, je les enferme. » Le propos est radical, mais la solution envisagée ne résout pas le problème fondamental qui est de se protéger contre les risques économiques. Une fois supprimés banquiers et marchés financiers, les acteurs économiques devraient assumer chacun pour soi les risques techniques et commerciaux de leurs activités. Leur patrimoine propre répondrait seul de leurs erreurs ou de leur malchance. C'est possible, et c'est bien ainsi que ça se passe pour de nombreuses activités artisanales, pour certaines entreprises familiales et pour les coopératives de production. Or la contrepartie en est souvent douloureuse, comme le ressentent aujourd'hui tous ceux qui ne peuvent plus emprunter ni à la banque, ni sur les marchés financiers pour traverser un manque provisoire de liquidité ou attendre les effets d'une réorganisation.

La prochaine encyclique sociale ferait bien de mettre au jour ce qui caractérise le capitalisme du XXI^e siècle : le risque qui s'accroît avec la division internationale du travail et qui entraîne le renforcement des pouvoirs financiers. Il faut que parle plus fort l'éthique, qui est la mise au jour des risques communs, fondements de toute solidarité.

E. P.